Excellence Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes;

Monsieur le représentant de la Commission de l'Union Africaine ;

Monsieur le représentant du Secrétariat Général de la CEEAC,

Monsieur le représentant de la Commission de la CEMAC;

Mesdames et Messieurs les représentants des Agences du Système des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions sous-régionales et continentales ;

Mesdames et Messieurs les experts nationaux et internationaux, représentants du secteur public, du secteur privé et de la société civile,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

L'honneur m'échoit de m'adresser à vous, pour vous souhaiter la bienvenue dans cette somptueuse salle de l'Hôtel Radison Blu de Libreville à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la concertation sur le thème « Développer l'industrie du bois pour amorcer la transformation structurelle au Gabon ».

Qu'il me soit également permis, d'adresser au nom de Monsieur **Abdallah Hamdok**, Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au Gouvernement de la République Gabonaise, pour avoir bien voulu accepter d'abriter les travaux de cette concertation, et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à nous-mêmes ainsi qu'aux experts à ces assises.

Nous sommes parfaitement conscients que la présence du Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes pour présider l'ouverture de nos travaux constitue la preuve supplémentaire et éclatante de l'intérêt que votre Gouvernement accorde aux questions relatives à la transformation structurelle en général, et à l'industrialisation dans le secteur du bois en particulier. Soyez-en très sincèrement remercié.

Je voudrais profiter de cette opportunité pour souhaiter à tous les experts d'excellents travaux et un très agréable séjour dans votre beau pays.

Madame le Ministre, chers experts, l'importance du thème de la réunion de ce jour n'échappe à personne et n'est plus à démontrer. Suite à nos consultations avec nos homologues gabonais, nous avons identifié, dans le profil de pays du Gabon en cours de finalisation, l'industrie du bois comme un vecteur stratégique de la diversification économique du pays.

Aussi, mon allocution d'aujourd'hui sera-t-elle focalisée sur l'industrie du bois. A cette fin j'aimerais partager avec quelques vous une série de messages clés.

Tout d'abord, si nous voulons avoir des économies compétitives et résilientes nous devons sélectionner les secteurs porteurs et tirer parti de nos abondantes ressources naturelles comme un tremplin en vue de créer des avantages comparatifs dans d'autres secteurs de l'économie. Autrement dit nous devons défier nos avantages comparatifs initiaux.

C'est exactement ce que le Chili, considéré comme un des pays les plus néolibéraux dans les années 1980-1990, a fait. Le Chili a presque tout privatisé, à l'exception de CODELCO qui est le plus grand producteur de cuivre au monde.

Le Chili a utilisé son énorme avantage comparatif en tant que premier producteur mondial de cuivre pour développer d'importantes branches minières. A travers «Fundacion Chile », une institution à but non lucratif, le pays a pu utiliser les revenus générés par l'exportation de produits du cuivre pour diversifier son économie y compris l'industrie minière.

La Finlande a procédé exactement de la même manière avec son industrie du bois. L'entreprise NOKIA que nous associons tous à la téléphonie mobile est à l'origine une entreprise spécialisée dans le bois. La base de connaissances et d'expertises générées dans le secteur du bois ont facilité la création de NOKIA, le géant de la téléphonie mobile, grâce à l'établissement de liens en amont et en aval.

Les exemples du Chili et de la Finlande que je viens de mentionner sont pertinents pour notre concertation d'aujourd'hui. Je ne doute pas un seul instant que le Gabon aspire à exploiter son abondante ressource forestière pour développer une industrie du bois de classe mondiale avec davantage de plus-value et une part accrue de contenu local.

L'autre message que j'aimerais partager avec vous est celui-ci : si nous voulons que notre vision se traduise en réalité il est essentiel d'avoir des politiques qui soient bien formulées et efficaces. Ceci est particulièrement important au 21e sicle dans la mesure ou l'espace politique et fiscal qui était disponible dans le passe s'est réduit du fait des contraintes liées aux dispositions prévues dans le cadre des traités internationaux comme l'OMC. Nous ne devrions pas néanmoins avoir peur d'aller à l'encontre de la sagesse et des politiques conventionnelles. Comment y parvenir sera l'objet de nos discussions de ce jour.

Il nous faut également des institutions fortes ayant de la cohésion entre elles. La formulation et la mise en œuvre de politiques industrielles intelligentes sont par conséquent un impératif.

C'est sur ces mots que je voudrais, Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes, Mesdames et Messieurs, terminer mon allocution, en souhaitant à nos honorables experts des échanges d'expériences particulièrement enrichissants et très constructifs.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.